



## Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Cognac - Forum Diagnostic-

---

Compte-rendu de la séance plénière et des ateliers.

---

Lundi 25 janvier 2016 - Centre des congrès La Salamandre à  
Cognac.

## Les bureaux d'études



*Économie, Aménagement, Urbanisme (E.A.U)*, 202 rue de la Croix Nivert 75015 PARIS.

Véronique BISSON et Philippe PLANTAGENEST.



*CONCEPT Ingénierie*, 347 Avenue de Limoges 79026 NIORT.

Pierre JOURDAN et Nicolas MOGUEN.

## Ordre du Jour

Le forum « Diagnostic » s'organise en deux temps. Les bureaux d'études, E.A.U et Concept Ingénierie, mandatés par le Syndicat Mixte de Cohérence de la région de Cognac avaient pour objectifs de présenter les axes de développement qui serviront à élaborer le **diagnostic** et **l'État Initial de l'Environnement** en séance plénière.

Les axes majeurs présentés :

- **La filière Cognac : un champion Mondial ?** - Focus sur la filière Cognac, sa place dans l'économie et l'espace de la région de Cognac.
- **La diffusion des effets de la filière des spiritueux** - Zoom sur les effets du « Cluster » Cognac sur les différents secteurs du territoire du SCoT.
- **Une ruralité attractive** - La qualité du cadre de vie, l'environnement, le patrimoine, la vitalité locale... concourent à une attractivité du territoire de la région de Cognac.

Le deuxième temps du forum s'articule autour de trois **ateliers thématiques** :

- **Le développement économique.**
- **Le cadre de vie.**
- **L'environnement.**

## Axe n°1 : La filière Cognac : un champion Mondial ? - Focus sur la filière Cognac, sa place dans l'économie et l'espace de la région de Cognac.

Le territoire du SCoT de la région de Cognac est fortement **attaché à l'industrie viticole et agricole**. L'économie du Cognac et des Spiritueux génère une forte concentration **d'emploi productive**.

Aujourd'hui, l'évolution croissante de la production se traduit par **un besoin de main d'œuvre** dans plusieurs secteurs d'activité : commerce, vente, distribution, emballage, conditionnement, vinification, transports, ingénierie, déchets, traitements...etc.

Les grandes maisons de Cognac telles que Hennessy, Rémy Martin, Martell sont des **générateurs d'emplois** important sur le territoire.

Cette image forte s'exporte à **l'internationale** puisque l'industrie du Cognac bénéficie d'un contexte favorable notamment en Amérique du Nord.

## Axe n°1 : La filière Cognac : un champion Mondial ? - Focus sur la filière Cognac, sa place dans l'économie et l'espace de la région de Cognac.

Le territoire du SCoT de la région de Cognac a su développer une économie autre que le Cognac et les spiritueux. En effet, **l'aéronautique et l'industrie agro-alimentaire** ont pris une part importante dans l'économie locale.

Le diagnostic a permis de faire apparaître plusieurs **problématiques**:

- Besoins en termes de **formations et réseaux de formations professionnelles**.
- **L'accessibilité** interne et externe à améliorer.
- Pérenniser **l'image** du Cognac à **l'internationale** et conquérir de **nouveaux marchés**.
- Garantir l'intégralité des **chaînes de production**.
- Prendre en compte le **changement climatique**.

## Axe n°2 : La diffusion des effets de la filière des spiritueux - Zoom sur les effets du « Cluster » Cognac sur les différents secteurs du territoire du SCoT.

L'économie forte du cognac et des spiritueux ainsi que la diversification de l'activité (aéronautique, agro-alimentaire) tendent à rendre le **territoire attractif**.

La bonne santé économique (notamment de la viticulture) confère aux habitants du Cognacais des **revenus moyens plus élevés** en comparaison des autres EPCI du département et de la région.

Le diagnostic révèle des **disparités démographiques** :

- Une **forte croissance démographique** au nord du territoire, communes limitrophes de Rouillac, au sud et sur l'axe du fleuve Charente.
- On relate une **croissance faible** voire parfois négative pour les communes à l'est du territoire et jouissant peu de l'influence des axes routiers entre Cognac et Angoulême (RN 141).

Ces dynamiques peuvent être liés à plusieurs phénomènes :

- Un **vieillissement de la population** dans certaines communes / **le renouvellement de la population**.
- Une dynamique constructive différenciée pour maintenir la population.

**Axe n°3 : Une ruralité attractive** – La qualité du cadre de vie, l'environnement, le patrimoine, la vitalité locale... concourent à une attractivité du territoire de la région de Cognac.

Le territoire du SCoT de la région de Cognac s'articule autour du **fleuve Charente et de sa vallée**.

Il comprend des entités paysagères marquées par l'activité viticole et caractéristiques d'un **paysage rural**.

La principale problématique du territoire est de résoudre les **conflits d'usage** potentiels entre la forte valeur patrimoniale du territoire (trame verte et bleue) / les contraintes environnementales et l'activité agricole et viticole.

**La pression immobilière sur les terres agricoles** doit également s'insérer dans les problématiques et enjeux du territoire.

## Atelier : Le développement économique.

Les échanges entre participants ont donné lieu à un approfondissement des premières interventions en séance plénière et ont convergé vers la nécessité pour le territoire de la région de Cognac de mieux se structurer pour organiser à la fois le **renforcement de ses actifs économiques** tout en intégrant leur nécessaire **diversification**.

### Le rôle clé des infrastructures pour le renforcement de l'appareil productif local :

- Aujourd'hui, la RN141 n'est que partiellement à 2X2 voies entre Angoulême et Saintes, alors que l'enjeu de connexion avec et entre ces deux villes reste très fort.
- L'infrastructure numérique est vitale dans l'affirmation de la ruralité active (résidents, entreprises).
- La nouvelle LGV permettrait de capter des actifs qui travaillent à Bordeaux.

## Atelier : Le développement économique.

### La diversification des activités de production.

- Objectif de **limiter l'impact d'une potentielle crise du Cognac** (maladie, réchauffement climatique, réglementations, crise économique, plafonnement de la demande mondiale, ...)
  - **Diversification** à partir de points d'appui déjà existants : envisager / accroître la diversification déjà entreprise sur les spiritueux en général, au-delà du seul Cognac.
  - Une des conditions de réussite de cette diversification est le **renforcement de l'offre de formation**, pour développer et pérenniser les savoir-faire.

## Atelier : Le développement économique.

### La diversification des activités de production.

- La consolidation de la filière Cognac / spiritueux, à travers notamment **le cluster de la Spirit Valley** : objectifs **d'attirer de nouveaux porteurs de projets** mais nécessite que les conditions de leur accueil soient optimales (qualité des zones d'activités économiques, infrastructures, déchetterie, Restaurant Inter-Entreprises, services aux salariés, ...)
- Le territoire est **en capacité d'accueillir** des activités économiques qui n'ont rien à voir avec la filière Cognac : aéronautique, industrie agroalimentaire,... sur lesquelles il conviendrait d'envisager des coopérations avec la façade grand Ouest, afin d'organiser les **complémentarités plutôt que les concurrences**.

## Atelier : Le développement économique.

### L'image du territoire.

Le territoire doit également être acteur de l'image qu'il véhicule :

- Sortir de la réflexion « produit » Cognac pour donner envie aux acteurs, notamment ceux n'ayant aucun lien avec ce produit, à travers un axe commun spécifique à la région de Cognac.
- **S'insérer** mieux encore **dans les clusters** de la Grande région ALPC : Inno'vin, Cluster Santé Osasuna, Agri Sud-Ouest Innovation....
- Une **GTEC** (*Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences*) sur le Cognac qui pourrait également intéresser plus largement toutes les filières vitivinicoles : coopération Bordeaux / Cognac ?
- Profiter du **positionnement géographique** du territoire de la région de Cognac pour se **développer qualitativement**.

## Atelier : Le développement économique.

### L'image du territoire.

Le Potentiel de valorisation touristique important:

- **Besoin** en termes de **capacité hôtelière de groupe** (logement de tours opérateurs), et plus largement sur tous les niveaux de gamme (**nouvelles formes d'hébergement**).
- 84e département touristique de France, la Charente-Maritime étant dans le top 3 ; le Périgord est le premier département rural.
- Vers un véritable produit touristique « **Les Étapes du Cognac** » : Office de pôle (échelle Pays), ambassadeurs du territoire auprès d'un public large.
- Fixer les visiteurs au-delà de la simple excursion.

## Atelier : Le cadre de vie.

### Les questions d'identité, d'image du territoire.

- Les problématiques liées au patrimoine, avec des perspectives autour des ZPPAUP/AVAP, du label « pays d'art et d'histoire » et un besoin d'entretien et de mise en valeur.
- Les problématiques liées au cadre bâti, aux logements vacants à rénover ou réhabiliter.
- L'importance de la question est liée au cadre de vie, et à l'intérêt de ne pas consommer de terres agricoles alors que des logements potentiels existent.
- Les services à la population, avec une réflexion à mener sur le « maillage » de proximité du territoire afin d'organiser les services (santé, scolaire, périscolaire, personnes âgées, enfance).
- L'importance du fleuve Charente, qui constitue un lien entre les espaces du territoire et scelle une identité.
- A ces questions sont également liées les questions d'urbanisme réglementaire, avec une crainte sur l'évolution des surfaces à urbaniser pour l'avenir.

## Atelier : Le cadre de vie.

### Les questions liées aux infrastructures...

...Pour lesquelles le sentiment général est celui d'un **retard fort** de la Charente (autoroutes, routes, chemins de fer, numérique), **qui limite le développement** du territoire, et qui rend plus difficile les évolutions nécessaires.

Chacun est bien conscient que **ces enjeux** posent des questions plus **difficiles** à résoudre aujourd'hui. De plus, selon quelques personnes, le manque d'ouverture du territoire a limité, dans le passé, la mise en œuvre de certains projets d'infrastructures (ou leur dévoiement en-dehors du territoire).

Cependant, aujourd'hui et pour demain, la question de **l'ouverture du territoire** est posée, avec la nécessité de repenser avec acuité la question **des infrastructures nécessaires, du point de vue résidentiel et économique**, en la croisant avec les enjeux environnementaux.

## Atelier : Le cadre de vie.

### Les questions liées au bilan du territoire

Sur cette question, les indicateurs sociaux montrent une **certaine précarisation et disparité** entre les secteurs d'activité (saisonniers) : des revenus ouvriers relativement faibles, un taux de chômage non négligeable.

Cependant, il est également rappelé **les atouts du territoire** : qualité du cadre de vie, existence d'une « filière » cognac qui garantit au territoire une certaine autonomie économique, et, fait nouveau, un intérêt plus fort pour le territoire en ce qui concerne les maisons de Cognac (retour de certaines activités stratégiques sur place, rénovation de bâtiments).

Ce dernier élément amorce un regain d'**intérêt** pour **la proximité**, pour **le local**, pour **l'image du terroir**, et donc la possibilité d'une alliance plus forte entre la « filière » Cognac et le territoire.

Au-delà de ces questions, la situation du territoire est perçue comme présentant un **fort potentiel de développement**, dans de très nombreux domaines, potentiel que le projet de territoire devra identifier, prioriser, et expliciter de façon cohérente.

## Atelier : L'environnement.

### Le changement climatique.

Le changement climatique devrait avoir pour effets quantifiables :

- Une augmentation des températures (+2 °C déjà observé au niveau du fleuve Charente).
- Une hausse de l'évapotranspiration.
- Une réduction de la disponibilité de la ressource en eau qui entraînera des difficultés d'alimentation en eau potable, de durabilité de l'irrigation.
- Les épisodes extrêmes seront plus fréquents et ils entraîneront des pluies plus violentes favorisant l'érosion des sols, le ruissellement.

### Qualité de l'eau, de l'air et de la terre

- Problématique des traitements de la vigne : un besoin pour le maintien d'une production cruciale pour le territoire, une crainte pour la santé des riverains.
- Le bassin est soumis à un risque inondation élevé : Il convient de limiter le ruissellement, d'assurer la récupération des eaux de pluie, d'entretenir les cours d'eau et les bassins versants.

## Atelier : L'environnement.

### Les infrastructures

Nécessité d'adapter :

- Les infrastructures aux mobilités durables (covoiturage, transports en commun, ferroutage).
  - La desserte des centres villes doit être repensée en évitant l'accès des camions.
- Les moyens de production d'énergies afin de mobiliser de manière plus importante les ressources locales.
- Le parc de logements anciens pour le rendre plus performant énergétiquement.

### La biodiversité

Le changement climatique pourrait s'accompagner d'une disparition d'espèces animales et végétales sur le territoire et l'arrivée de nouvelles espèces, de nouveaux habitats, aujourd'hui absents du territoire.

- Une évolution de la biodiversité (migration des espèces),
- La question de la densification et de la mutation des tissus urbains constitués.

## Conclusion

Le développement du territoire est visiblement lié à l'affirmation d'un « cluster spiritueux », qui entraîne une économie touristique, résidentielle, et même une économie agricole et industrielle au-delà de la « filière Cognac ».

Le SCoT peut jouer un rôle afin de faciliter la création des conditions du passage d'un « produit mondial » à un « champion mondial » ayant le territoire du SCoT comme assise de départ.

Ces conditions sont des conditions spatiales, d'organisation, de programmation, mais également des conditions de cadre de vie, de logement, d'équipements et de services sans lesquelles il est toujours difficile de pérenniser un mode de développement.

## Présents:

**Alain RIFFAUD**, Président du Syndicat Mixte de cohérence de la région de Cognac et Maire de Cherves-Richemont ; **Annick-Franck MARTAUD**, Vice-Président du SCoT et Président de la Communauté de Communes de Jarnac ; **Jean-Paul-ZUCCHI**, Vice-Président du SCoT et Président de la Communauté de Communes de la région de Châteauneuf-sur-Charente ; **Christian VIGNAUD**, Vice-Président du SCoT et Président de la Communauté de Communes du Rouillacais ; **Véronique MARENDAT**, Vice-Présidente du SCoT et Présidente de la Communauté de Communes de Grande Champagne ; **Michel GOURINCHAS**, Vice-Président du SCoT et Président de la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Christian DUFRONT**, Maire d'Angeac-Charente ; **Hélène TOURNARDRE**, Maire d'Ars ; **Philippe ROY**, adjoint au Maire d'Ars ; **Nicole ROY**, Maire de BASSAC ; **Jacky GIRAUD**, conseiller municipal de Bassac ; **Claude GUIARD**, Maire de Birac ; **Isabelle TOFAN**, adjointe au Maire de Birac ; **Denis BRUNET**, adjoint au Maire de Birac ; **Ludovic PASIERB**, adjoint au Maire de Birac ; **Gérard GAYOUX**, Maire de Bonneuil ; **Bruno NAUDIN**, adjoint au Maire de Bonneuil ; **Jérôme SOURISSEAU**, Maire de Bourg-Charente ; **Philippe MERLIERE**, adjoint au Maire de Bourg-Charente ; **Vincent BARRETT**, conseiller municipal de Bourg-Charente ; **Jacques DESLIAS**, Maire de Bouteville ; **Pierre-Yves BRIAND**, Maire de Châteaubernard ; **Dominique PETIT**, adjointe au Maire de Châteaubernard ; **Michel DAMY**, adjoint au Maire de Châteaubernard ; **Éric LIAUD**, adjoint au Maire de Châteaubernard ; **Jean-Michel PLACERAUD**, conseiller municipal de Châteaubernard ; **Jean-Claude FAYEMANDIE**, conseiller municipal de Châteaubernard ; **Jean-Luc MEUNIER**, conseiller municipal de Châteaubernard ; **Laetitia FEITO**, conseillère municipale de Châteaubernard ; **Mickael VILLEGGER**, adjoint au Maire de Châteauneuf-sur-Charente ; **Jean-Pierre SIMON**, conseiller municipal de Châteauneuf-sur-Charente ; **Katie PERROIS**, conseillère municipale de Châteauneuf-sur-Charente ; **Nadia VARLEZ**, adjointe au Maire de Cherves-Richemont ; **Francis PAUMERO**, adjoint au Maire de Cherves-Richemont ; **Christophe COLIN**, adjoint au Maire de Cherves-Richemont ; **Michèle DEPOUTOT**, conseillère municipale de Cherves-Richemont ; **Jean-Pierre LAMBERT**, conseiller municipal de Cherves-Richemont ; **Patrick SEDLACEK**, adjoint au Maire de Cognac ; **Jean-François HEROUARD**, adjoint au Maire de Cognac ; **Nathalie LACROIX**, adjointe au Maire de Cognac ; **Romuald CARRY**, adjoint au Maire de Cognac ; **Jean-François VALEGEAS**, adjoint au Maire de Cognac ; **Michelle LE FLOCH**, conseillère déléguée de Cognac ; **Annie-Claude POIRAT**, conseillère déléguée de Cognac ; **Simon CLAVURIER**, conseiller délégué de Cognac ; **Claude GUINET**, conseiller délégué de Cognac ; **Danielle JOURZAC**, adjointe au Maire de Cognac ; **Isabelle LASSALLE**, conseillère municipale de Cognac ; **Alain LAIDET**, Maire d'Échallat ; **Chantal HILLAIRET**, Maire d'Éraille ; **George DEVIGE**, Maire de Foussignac ; **Bernard MAUZÉ**, Maire de Gensac-la-Pallue ; **Francis COUSAERT**, conseiller municipal de Gensac-la-Pallue ; **Odette JOURDAIN**, adjointe au Maire de Genac-Bignac ; **Éric COUVIDAT**, adjoint au Maire de Genac-Bignac ; **Chantal NADEAU**, Maire de Gimeux ; **Joël BAUDIN**, adjoint au Maire de Gimeux ;

## Présents:

**Christian JOBIT**, Maire de Graves-Saint-Amant ; **David CHAGNEAUD**, Maire de Hiersac ; **François RABY**, Maire de Jarnac ; **Pierre DEMONT**, adjoint au Maire de Jarnac ; **Claude CHARRIER**, adjoint au Maire de Jarnac ; **Philippe GESSE**, adjoint au Maire de Jarnac ; **Édith LE TANNEUR**, conseillère municipale de Jarnac ; **Pascale BELLE**, Maire de Javrezac ; **Gérard JOUBERT**, adjoint au Maire de Javrezac ; **Michel AUTRET**, adjoint au Maire de Javrezac ; **Gérard LANGLET**, conseiller au Maire de Javrezac ; **Lilian JOUSSON**, Maire de Louzac-Saint-André ; **Christian DECOODT**, Maire de Merpins ; **Laurence LAMARQUE**, adjointe au Maire de Merpins ; **Jean-René BARET**, adjoint au Maire de Merpins ; **Mireille LANDRY**, adjointe au Maire de Merpins ; **Chantal BOULESTEIX**, conseillère municipale de Merpins ; **Bernadette RAYMOND**, conseillère municipale de Merpins ; **Alain GUIBERT**, conseiller municipal de Merpins ; **Gérard LESPAGNOL**, conseiller municipal de Merpins ; **Alain CHATENET**, conseiller municipal de Merpins ; **Didier GOIS**, Maire de Mesnac ; **Pascal RENO**, adjoint au Maire de Mesnac ; **Karine GANRY**, adjointe au Maire de Mesnac ; **Frédéric DELMAS**, adjoint au Maire de Mesnac ; **Patrick MESNARD**, Maire de Mons ; **Guy DEWEVRE**, Maire de Mosnac ; **Hervé ROBERT**, conseiller municipal de Mosnac ; **Éliane DUPUIS**, conseillère municipale de Moulidars ; **Gérard DUROSIER**, conseiller municipal de Moulidars ; **Bernard DUPONT**, Maire de Nercillac ; **Martine TROCHUT**, adjointe au Maire de Nercillac ; **Henri GILLOIS**, adjoint au Maire de Nercillac ; **Monique MARTINOT**, Maire de Nonaville ; **Annie CHAUVIN**, adjointe au Maire de Réparsac ; **Michel TRAINAUD**, Maire de Rouillac ; **Jean AUBOUIN**, adjoint au Maire de Rouillac ; **Martine BOUILLON**, adjointe au Maire de Saint-Brice ; **Michèle GAILLARD**, Maire de Saint-Genis-d'Hiersac ; **Alain CHOLLET**, Maire de Saint-Laurent-de-Cognac ; **Bernard DOUTEAU**, adjoint au Maire de Saint-Laurent-de-Cognac ; **Bernard MARCEAU**, Maire de Saint-Même-les-Carrières ; **Marie-Jeanne VIAN**, Maire de Saint-Preuil ; **Pierre BERTON**, Maire de Saint-Simeux ; **Didier MERZERAUD**, adjoint au Maire de Saint-Simeux ; **Dominique SOUCHAUD**, Maire de Saint-Sulpice-de-Cognac ; **Dominique VÉRAL**, adjointe au Maire de Sainte-Sévère ; **Robert GUILLOTON**, Maire de Salles-d'Angles ; **Rémy BRIAULT**, adjoint au Maire de Salles-d'Angles ; **Jean-Paul BROSSARD**, adjoint au Maire de Salles d'Angles ; **Étienne HOSTEING**, conseiller municipal de Ségonzac ; **Philippe TURQUAT**, Maire Délégué de Sonnevile ; **Xavier DAUDIN**, Maire de Touzac ; **Sébastien BRETAUD**, Maire de Triac-Lautrait ; **Michel LALANNE**, Maire de Viville.

**Xavier TROUILLIER**, Secrétaire Général Sous-Préfecture de Cognac ; **Françoise SAUZEAU**, DDT - Planification Urbanisme ; **Hervé RENOUX**, responsable Pôle Accueil de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Charente ; **Florence PÉCHEVIS**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Charente ; **Jonathan MUÑOZ**, conseiller régional à la Région Nouvelle-Aquitaine ; **Jean-Yves VERHAEGHEN**, Chambre d'Agriculture ; **Alain SERIS**, Vice-Président du Pays de Saintonge Romane délégué au SCoT ; **Bernard ANDRIEU**, directeur en charge du SCoT Pays de Saintonge Romane ; Cognac ;

## Présents:

**Caroline BONNISSE**, chargée de mission Habitat à la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Christel GOMBAUD**, élue référente au Transport à la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Julien BUSSON**, Chargé de mission Transports et Mobilités à la Communauté de Communes de Grand Étienne **GODIER**, chargé de mission prospective à la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Daniel PEREIRA**, directeur du Pôle Développement Économique ; **Nathalie GOURDET**, directrice Pôle Territoire à la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Cécile DELLIERE**, responsable service Communication Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Bruno LASVERGNAS**, responsable Droits des Sols à la Communauté de Communes de Grand Cognac ; **Anthony TANGUY**, chargé de mission développement économique au Pôle Territorial Ouest Charente ; **Josselyn PATRON**, animateur LEADER au Pôle Territorial Ouest Charente ; **Stéphane LEMESLE**, chargé du risque inondation à l'EPTB Charente ; **Rémy FILALI**, chargé de mission sur la gestion des étiages à l'EPTB Charente ; **Laurent BUI-DINH**, Bureau National Interprofessionnel du Cognac ; **Lubomira CHINKOV**, responsable juridique à l'Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac ; **Louise DECLERCK**, ingénieure ATMO Poitou-Charentes ; **Thierry FABIAN**, Chargé de missions à l'Institut National de l'Origine et de la Qualité ; **Alain MALLET**, Syndicat Intercommunal Alimentation Eau Potable Assainissement.